

Paris, le 5 mai 2021

COMMUNIQUÉ

Jeux de la Francophonie 2022

Appel à candidatures pour les concours culturels

Dans le but d'encourager la participation de jeunes artistes français issus de nos territoires, la DAECT informe les collectivités territoriales de ce qui suit :

Organisés sous l'égide de [l'Organisation Internationale de la Francophonie](#) (OIF), **les Jeux de la Francophonie se réunissent tous les 4 ans avec plus de 3 500 jeunes artistes et athlètes issus des Etats et gouvernements membres de l'OIF**. Ils se dérouleront à l'été 2022 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Cet événement exceptionnel permet de faire vivre la Francophonie dans toute sa diversité en facilitant **la rencontre de jeunes du monde entier autour d'une même langue**. Les Jeux de la Francophonie permettent également à de jeunes artistes francophones de découvrir un autre public, de rencontrer de jeunes créateurs de tous les continents, de disposer d'un véritable tremplin professionnel et d'émerger sur la scène internationale.

Le Ministère de la Culture est un partenaire historique de cette manifestation puisque **des épreuves à caractère culturel** sont présentées à chaque édition : chanson, contes et conteurs, danse de création, jonglerie avec ballon, hip hop (danse), marionnettes géantes, littérature (nouvelle), peinture et sculpture/installation, photographie et création numérique.

Les inscriptions pour les candidats aux concours culturels sont ouvertes auprès du Ministère de la Culture, en charge de présélectionner la délégation de jeunes artistes français qui représentera la France.

→ Retrouver [l'appel à candidatures](#) (deadline le 31 mai 2021)

Contact :

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)
57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS
01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr